

Conseil municipal des enfants du 29 janvier 2022

Adultes présents :

Francis GUILLON : *Maire de la commune*
Pierrette RAGUIN : *Première adjointe*
Marilène FOURNIER : *Troisième adjointe*
Cécile TOSOLINI : *Conseillère municipale*
Anne-Laure GARNIER : *Animatrice*

Enfants présents : Emma CHARPENTIER, Inès GARNIER, Aaron GAVA, Félix GOIMARD, Léonie GRELLIER, Oliver LABOUREUX MARTIN, Enola MESSANT, Clément PUAUD, Leyana REZAC

Excusés : Olivier BOUTEVIN, Patricia NARDIN, Géraldine PRINTEMPS

Secrétaire de séance : Marilène FOURNIER

La séance est ouverte à 10 h 30

Ordre du jour :

- Présentation de chacun
- La commune, son rôle et son fonctionnement
- Présentation du conseil municipal et de son rôle
- Présentation de vos idées
- Ordre de priorité des projets actuels
- Questions diverses

Présentation de chacun :

Pierrette accueille les enfants. Chacun se présente, enfants comme adultes en précisant son lieu de résidence, le Bourg, la Meilleraie, ou lieu-dit.

La commune, son rôle et son fonctionnement :

Mr le Maire, Francis Guillon, explique son rôle, celui de ses adjoints, de ses conseillers municipaux au sein de la commune, le fonctionnement général d'une commune, et ce qu'il a à gérer.
Projection d'un diaporama présentant les fonctions du maire et du conseil municipal.

Documents remis aux enfants :

Chaque enfant reçoit une chemise dans laquelle se trouve divers documents :

- la charte du conseil municipal des enfants de Saint-Michel-Le-Cloucq
- l'engagement du conseiller enfant.
- calendrier sur lequel ils pourront noter les dates de réunion et les événements qui peuvent avoir lieu sur la commune.
- une autorisation pour le droit à l'image

Et des étiquettes sur lesquelles sont notées leurs propositions respectives

Lecture de l'engagement du conseiller enfant :

Pierrette Raguin lit la charte du conseil municipal des enfants.

Les enfants lisent et signent l'engagement du conseiller enfant. Anne Laure GARNIER lit les obligations des parents et Cecile Tosolini, les obligations de la commune.

Les enfants, Francis Guillon et Pierrette Raguin signent les engagements.

Les parents devront signer le document et le retourner à la mairie.

Installation :

Francis Guillon installe officiellement les nouveaux enfants élus.

Présentation des différentes propositions :

Les différentes propositions des enfants doivent être regroupées par thèmes

- Sorties/animations
- Installations d'aménagements matériels
- Créations, bricolages
- Ecole / Périscolaire
- Réflexions et immatériels

Chaque enfant classe ses étiquettes portant leurs propositions par thème :

Adultes et enfants découvrent les propositions concernant le thème

I « Ecole /périscolaire »

1) Avoir plus de jeux sur la cour :

Demander aux maîtresses de faire un état des lieux du matériel de la cour afin de répertorier le matériel défectueux et de le renouveler

2) Poser un filet de tennis dans la cour de l'école :

Il a été précisé qu'un filet dans la cour pourrait s'avérer dangereux

Francis Guillon précise aux enfants qu'une nouvelle poutre allait être achetée

Pierrette Raguin informe les enfants qu'un terrain multisport (city-parc) allait voir le jour près du terrain de foot prochainement.

3) Faire repousser les buissons de la cour :

Le renouvellement des haies est prévu.

4) Atelier bricolage et jeux de société pendant la récréation du midi :

Il semble impossible d'emmener des jeux de société sur la cour. La perte des éléments du jeu serait inévitable.

Les enfants signalent des problèmes de discorde sur la cour. La discussion serait certainement la solution.

5) Dans les toilettes, gaspillage du papier servant à s'essuyer les mains :

Certains enfants ne ramassent pas les papiers qu'ils font tomber : Les enfants du CME vont essayer de sensibiliser leurs copains au gaspillage

Il a été proposé d'installer un petit banc pour les plus petits pour qu'ils prennent le papier plus facilement.

6) Restaurant scolaire :

Concernant les repas non consommés, les enfants suggèrent de les offrir aux restos du cœur : Au niveau de la commune cela ne semble pas possible car, chaque jour, il ne reste que très peu de barquettes de nourriture non ouvertes. Il va être demandé à la cuisine centrale s'ils ont un système de récupération des non consommés afin de les redistribuer aux associations.

Pour ce qui est des restes jetés à la poubelle, les enfants suggèrent d'installer un poulailler. La question est de savoir qui viendra nourrir les poules pendant les vacances.

Faute de temps, les points suivants n'ont pu être abordés :

- Sorties/animations
- Installations d'aménagements matériels
- Créations, bricolages
- Réflexions et immatériels

Fin de la réunion à 12H

Date du prochain conseil : samedi 26 février de 10h45 à 12h15.